

Préparer son insertion professionnelle avec « Avenir Pro »

PROJET
ACADEMIQUE
2021-2024

→ Comprendre
le marché du
travail et les
attentes des
employeurs

→ Identifier les
atouts et les
compétences
des jeunes

→ Connaître
les outils pour
mieux chercher
et réussir ses
démarches

→ Construire
son projet
professionnel

Le programme « Avenir pro » c'est quoi ?

— Phase 1 / Mars-juin 2022

300 lycéens participent à des ateliers collectifs en classe (CV, simulation d'entretiens, image professionnelle, méthodologie de recherche etc.) et des entretiens individuels dans l'établissement, avec des conseillers Pôle Emploi

— Phase 2 / Juillet-novembre 2022

150 jeunes poursuivent le programme à la sortie du lycée avec un accompagnement individuel personnalisé mené par les conseillers Pôle Emploi en agence

→ Dans l'académie de Versailles :

- 12 lycées professionnels
- 3 départements (Essonne, Hauts-de-Seine, Val d'Oise)
- 3 agences Pôle Emploi Ile-de-France.

→ Ce programme s'inscrit dans les modules « insertion professionnelle » et les heures d'accompagnement renforcé. Il est co animé par les conseillers de Pôle Emploi et les équipes éducatives. Son impact sera évalué par des chercheurs de Sciences Po.

Pour toute question : avenirpro@ac-versailles.fr
Arnaud Largy (Sciences Po) : arnaud.largy@sciencespo.fr

L'expérimentation AvenirPro est financée par le Fonds social européen
dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie Covid-19